

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a, depuis Son intronisation, fait de la solidarité active du Royaume en faveur des pays les moins avancés (PMA), un axe central de Sa politique africaine, a affirmé, le vendredi 18 Juin 2021, le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita.

Cet engagement a trouvé une nouvelle traduction concrète dans le contexte de la crise sanitaire, a relevé M. Bourita qui intervenait lors du débat de Haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies de l'ECOSOC sur les PMA, rappelant que l'initiative du Souverain d'acheminer une aide en médicaments et produits d'équipements, de protection et de prévention à une vingtaine de pays africains, a largement bénéficié aux pays du Continent frères faisant partie des PMA.

Le Ministre a également noté que la coopération solidaire du Maroc avec les PMA est structurée par des conventions bilatérales ou triangulaires dans divers domaines, telles que l'agriculture, la pêche, la santé, l'eau potable et l'énergie, expliquant qu'elle se traduit par une coopération pratique et un partage de l'expertise marocaine à travers l'assistance technique.

Cette coopération est, en outre, portée par plusieurs initiatives concrètes, dont notamment l'annulation de la dette de pays africains les moins avancés, l'accès au marché marocain des produits de certains PMA d'Afrique sans droits de douane, l'octroi de bourses d'étude, la réalisation de projets d'infrastructures notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'eau et la mise en place d'une politique migratoire ayant permis de régulariser la situation d'environ 50.000 ressortissants de pays africains frères, depuis 2014, a poursuivi M. Bourita.

Cette coopération solidaire se déploie, aussi, à travers les initiatives régionales et internationales du Maroc en matière de changement climatique, a dit le Ministre, citant à titre d'exemple l'opérationnalisation des trois Commissions sur le climat, lancées par Sa Majesté le Roi à l'occasion du Sommet africain de l'action, organisé par le Maroc en 2016, en marge de la COP-22 et l'Initiative "Triple A" pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine.

Il a aussi cité l'Initiative "Triple S" pour promouvoir la Soutenabilité, la Stabilité et la Sécurité en Afrique et l'Initiative d'accès universel à l'énergie durable et du Hub climatique pour la Jeunesse Africaine, lancés à l'occasion du Sommet de l'action climat de 2019.

C'est avec cette vision plurielle, solidaire et dynamique que le Maroc œuvre, inlassablement, pour mettre à contribution son expérience et son savoir-faire pour la promotion de la coopération avec les PMA, a-t-il souligné, assurant que le Royaume poursuivra son action à travers un engagement à rester dans la lignée de la stratégie de coopération et de partenariat avec les PMA, notamment dans le cadre du nouveau processus de Doha, qui promet une action solidaire et concrète pour la réalisation d'un développement durable pour tous les Pays les Moins Avancés.

Le Ministre a, par ailleurs, indiqué que depuis l'adoption du Programme d'action d'Istanbul, les PMA ont réalisé des progrès réels dans des domaines vitaux, tels que l'accès aux services de base, la santé, l'éducation, le commerce ainsi que dans le domaine de la gouvernance, ajoutant que la tendance actuelle au reclassement des PMA invite à l'optimisme.

Cette tendance témoigne des efforts déployés par les PMA en matière de développement. En effet, 6 pays sont sortis de la catégorie des PMA et seize autres pays remplissent actuellement les critères pour leur emboîter le pas, a soutenu M. Bourita.

“Nous avons des raisons de nous inquiéter pour la pérennité de ces progrès indéniables”, a-t-il fait observer, affirmant que la pandémie de la Covid-19 a impacté la situation socio-économique et aggravé les vulnérabilités des pays les moins avancés, avec une acuité particulière.

Pour autant, ce contexte de crise sanitaire peut aussi être transformé en opportunité de redonner une impulsion nouvelle à la coopération en faveur des PMA, a poursuivi M. Bourita, estimant que ce débat est une occasion d'apporter des solutions novatrices, concrètes et现实的 aux contraintes structurelles et exogènes que rencontrent les PMA. Le Ministre a, dans ce sens, appelé à la mutualisation des efforts et des innovations audacieuses pour favoriser le développement durable des PMA, qui est la clé d'une réponse digne et solidaire.

La communauté internationale est appelée à concevoir un paquet de mesures, ciblées et spécifiques, autour de 4 priorités dont l'urgence de garantir aux PMA un accès abordable et équitable aux vaccins, afin que la relance économique post-Covid ne soit pas plus laborieuse qu'elle ne l'est déjà.

Parmi ces priorités, le Ministre a cité aussi les Objectifs de Développement Durable

(ODD) qui devraient être au centre de la coopération internationale, soulignant la nécessité d'aider les PMA à renforcer leurs systèmes de santé et à promouvoir un développement durable et inclusif.

Il est nécessaire d'asseoir des mécanismes de financement agiles, prévisibles et adaptés aux besoins spécifiques des PMA, a dit le Ministre, précisant que la relance économique en dépend, d'autant plus que la pandémie a aggravé le spectre du surendettement dans de nombreux PMA.

Enfin, il est primordial d'assurer aux pays sortant de la liste des PMA une transition sûre et sans heurts, a-t-il fait observer, soutenant que le reclassement ne donne malheureusement pas d'assurance contre les vulnérabilités – notamment exogènes – qui peuvent heurter les économies des PMA.

Il est, donc, essentiel de prévoir des solutions innovantes et solidaires pour permettre à ces pays d'inscrire leur transition dans la durée, a-t-il insisté.